



Dessin à la peinture sur un bâtiment public

Par **Mathieu bouchard**, le **02/09/2017** à **13:39**

BONJOUR marque de politesse[smile4]
J ai fait un dessin l hors d une soirée alcoolisé ce dessin se trouve sur un bâtiment scolaire ce dernier a été fait à la guache donc quelles sont les peines encourues sachant que je suis mineur
MERCI marque de politesse[smile4]

Par **morobar**, le **02/09/2017** à **17:25**

Bonjour à vous aussi,
Le risque n'est pas pénal, au moins pour la première fois.
Le mineur alcoolisé c'est certainement un bon moyen de défense, pauvre petit...
Mais par contre les frais de nettoyage et remise en état sont intégralement pour vous.
Comme vous êtes mineur, vos parents peuvent commencer à faire des heures supplémentaires pour rembourser vos exploits.